



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du 26 novembre 2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14  
Présents : 11  
Pouvoir : 2  
Absente : 1  
Absents excusés : 2  
  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six du mois de novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Chambon, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Mme Angélique Peintre, Maire. Le quorum est atteint.

**Présents :** Mme Angélique Peintre (Présidente), M. Jean-Jacques Jacquemet, Mme Marie-Madeleine Poirier, M. Frédéric Moineau, Mme Sandrine Frère, M. Philippe Pissot, Mme Séverine Blay, Mme Aurélie Rouffignac, M. Michaël Billaud, Mme Yvonne Fèvre et M. André Verriest.

**Absents excusés :**

M. Pascal Maginot a donné pouvoir à Mme Marie-Madeleine Poirier.  
Mme Pauline Alaphilippe a donné pouvoir à Mme Angélique Peintre.

**Absente :** Mme Evelyne de Monte.

**Secrétaire de séance :** M. Michaël Billaud.

Date de convocation  
17/10/2025

Date d'affichage  
24/10/2025

## Fixation du tarif du repas des Aînés

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Considérant l'organisation du repas des Aînés de la commune de Chambon le samedi 6 décembre 2025 à la salle des fêtes – Valentin Lambert ; qu'il s'ensuite la proposition de Madame le Maire de fixer les tarifs des participants comme suit :

	Bénéficiaires	Critères	Tarifs
1	Aînés	Personnes nées en et avant 1960	Gratuit
2	Conjoints	Concubins, mariés, pacsés des bénéficiaires 1	30, 00 €
3	Conseillers municipaux	Membres du conseil municipal de Chambon	Gratuit
4	Conjoints	Concubins, mariés, pacsés des bénéficiaires 2	30, 00 €
5	Troupe Thaligourdes	Prestataire du spectacle de 15h00 (2 comédiens)	Gratuit
6	Chambonnais.e.s	Habitants de la commune de Chambon	Accès au spectacle

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil, après en avoir délibéré,

Décide

à l'unanimité,

- 1°) de fixer les tarifs du repas des Aînés comme indiqué dans la présente délibération ;
- 2°) d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

**VOTES :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/11/2025

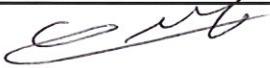
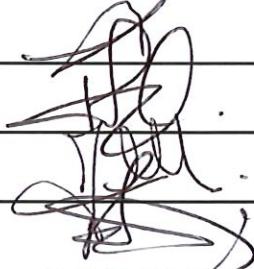
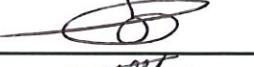
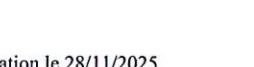
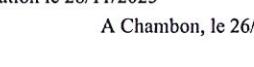
Présenté par Angélique Peintre (1),

A Chambon, le 26/11/2025

Délibéré par l'assemblée conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A Chambon, le 26/11/2025

Les membres de l'assemblée délibérante conseil municipal (2),(3).

André Verriest	
Angélique Peintre	
Aurélie Rouffignac	
Frédéric Moineau	
Jean-Jacques Jacquemet	
Marie-Madeleine Poirier	
Michaël Billaud	
Pascal Maginot a donné pouvoir à Marie-Madeleine Poirier	
Pauline Alaphilippe a donné pouvoir à Angélique Peintre	
Philippe Pissot	
Sandrine Frère	
Séverine Blay	
Yvonne Fèvre	

Certifié exécutoire par Angélique Peintre (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/11/2025, et de la publication le 28/11/2025

A Chambon, le 26/11/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/11/2025

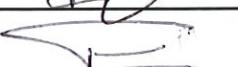
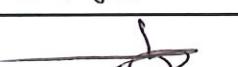
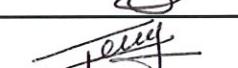
Présenté par Angélique Peintre (1),

A Chambon, le 26/11/2025

Délibéré par l'assemblée conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A Chambon, le 26/11/2025

Les membres de l'assemblée délibérante conseil municipal (2),(3).

André Verriest	
Angélique Peintre	
Aurélie Rouffignac	
Frédéric Moineau	
Jean-Jacques Jacquemet	
Marie-Madeleine Poirier	
Michaël Billaud	
Pascal Maginot a donné pouvoir à Marie-Madeleine Poirier	
Pauline Alaphilippe a donné pouvoir à Angélique Peintre	
Philippe Pissot	
Sandrine Frère	
Séverine Blay	
Yvonne Fèvre	

Certifié exécutoire par Angélique Peintre (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/11/2025, et de la publication le 28/11/2025

A Chambon, le 26/11/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

